



Agence statistique d'assurance générale

Rapport des administrateurs

Les administrateurs de l'Agence statistique d'assurance générale (ASAG) sont tenus de préparer un rapport annuel conformément au règlement administratif applicable.

NATURE DES ACTIVITÉS

L'ASAG a été constituée en personne morale en juin 2005 et nommée, avec effet le 1^{er} avril 2006, agence statistique des organismes de réglementation de l'assurance dans les provinces et territoires membres participants : l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, les Territoires du Nord-Ouest, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et le Nunavut.

L'ASAG est régie par un conseil d'administration composé de huit administrateurs membres, dont trois représentent l'industrie et deux représentent le public.

L'ASAG a été créée dans le but d'améliorer la gouvernance et la vérification ainsi que la fiabilité et l'objectivité des données statistiques en matière d'assurance.

Des renseignements détaillés sur les activités et les objectifs de l'ASAG, sa structure de gouvernance, les responsabilités de son conseil d'administration et de ses comités, ses bulletins et ses publications sont accessibles sur le site Web de l'Agence à l'adresse www.gisa-asag.ca.

EXAMEN DE L'ANNÉE

Au cours de l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, le conseil d'administration de l'ASAG, en sa qualité d'organe dirigeant chargé de superviser les activités et les affaires de l'Agence, s'est livré aux principales activités suivantes.

Nomination aux comités du conseil d'administration

À sa réunion du 17 décembre 2009, le conseil d'administration a effectué les nominations suivantes :

- Dirigeants de la société
- Comité exécutif
- Comité des plans statistiques

Programme de renouveau technologique

L'ASAG a continué de surveiller les progrès accomplis dans le cadre du programme quinquennal de renouveau technologique (PRT). En 2009, la quatrième année de ce programme, les travaux ont essentiellement porté sur la phase 2 (cadre analytique et production de tableaux relatifs au Plan statistique automobile [PSA]). Cette phase a débuté en avril 2008 et devrait prendre fin d'ici à octobre 2010.

En juin 2010, le conseil d'administration de l'ASAG a approuvé la proposition du BAC pour la phase finale du programme de renouveau technologique laquelle prévoit la mise à niveau des systèmes classiques de l'ASAG restants. Ce projet pluriannuel débutera en juin 2010 et devrait être achevé en septembre 2012. Il coûtera en tout environ 4,184 millions de dollars à l'ASAG. Cependant, le conseil a approuvé uniquement les coûts pour 2010-2011, soit 988 812 \$, stipulant la tenue d'examens annuels des coûts. Il déterminera s'il est nécessaire d'obtenir une évaluation de l'industrie concernant ce coût additionnel à la réunion d'automne de 2010 lorsqu'il recevra le rapprochement de l'exercice.

Rationalisation des données

Le projet de rationalisation des données a débuté en avril 2008. Une équipe de projet composée de représentants des organismes de réglementation, de l'industrie et d'employés de fournisseurs de services statistiques appropriés a été créée.

Le conseil d'administration a approuvé le plan de travail le 25 mars 2009 et l'a communiqué aux représentants de l'industrie. Le plan préconise la création de groupes de travail mixtes composés de représentants des organismes de réglementation et de l'industrie chargés de proposer des solutions de remplacement et de réaliser des analyses coûts-avantages dans deux domaines prioritaires – les changements au Plan statistique automobile (PSA) et l'information concernant les indemnités/dépenses.

Examen du système de frais de déficience

Le Comité des finances et de la vérification a commandé un examen de l'actuel système de frais de déficience qui traitera de la hausse annuelle des frais de déficience et de la nature de l'escalade des appels concernant les frais.

Un calendrier détaillé et une approche par étapes permettront de mettre l'examen en concordance avec le programme de renouveau technologique et d'exécuter une analyse interne et un projet pilote par le truchement du Comité consultatif de l'industrie.

Un rapport définitif énonçant le nouveau modèle de frais de déficience est attendu en mars 2011.

Budget de l'ASAG et cotisations des membres de l'industrie

Le conseil d'administration a examiné et approuvé le budget de 12,174 millions de dollars de l'ASAG pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Ce budget comprend le montant alloué au titre du programme de renouveau technologique au Plan statistique automobile, les coûts d'exploitation du BAC pour tous les programmes statistiques obligatoires, les initiatives stratégiques entreprises en vertu du plan stratégique de l'ASAG et un budget pour le secrétariat de l'Agence, qui soutient les activités de cette dernière et, notamment, du conseil d'administration et des comités.

Le budget approuvé pour l'exercice allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 est présenté ci-après par rapport au budget et aux chiffres réels de 2009-2010 aux fins de comparaison :

	2009-2010 Budget	2009-2010 Chiffres réels	2010-2011 Budget
Budget annuel d'exploitation du BAC	9 395 804 \$	8 958 625 \$	9 272 479 \$
Programme de renouveau technologique du BAC	3 937 118	3 170 497	2 236 295
Initiatives stratégiques de l'ASAG	100 000	-	100 000
Budget d'exploitation du secrétariat de l'ASAG	<u>515 896</u>	<u>482 444</u>	<u>565 096</u>
Total	13 948 818 \$	12 611 566 \$	<u>12 173 870 \$</u>

Des cotisations intérimaires trimestrielles des membres de l'industrie de 3,043 millions de dollars ont été approuvées sous réserve de la vérification de l'exercice et du rapprochement des mouvements de trésorerie présentés à la réunion d'automne de 2010.

GOUVERNANCE

Actuaire-conseil de l'ASAG

Pour optimiser l'intégrité des données obligatoires, le conseil d'administration a autorisé l'obtention de services d'actuariat pour l'ASAG par le truchement d'une demande de proposition (DP).

À la suite d'un processus d'approvisionnement exhaustif, le cabinet Ernst & Young a été retenu avec effet en avril 2010.

Critères de rendement pour le fournisseur de services de plans statistiques

On a élaboré des critères de rendement détaillés et exhaustifs afin d'évaluer le rendement du fournisseur de services de plans statistiques. L'évaluation aura lieu annuellement dans le cadre d'une saine conduite des affaires.

Examen du rendement du Comité des plans statistiques (CPS)

Un sondage d'autoévaluation fondé sur les meilleures pratiques actuelles a été élaboré pour le CPS. Le sondage annuel évaluera l'efficacité avec laquelle le Comité s'acquitte de ses responsabilités. Cette évaluation annuelle sera effectuée chaque été. Les résultats présentés aux réunions d'automne seront inclus dans le rapport annuel suivant.

Comité exécutif – mandat, examen du rendement et inventaire des compétences

On a élaboré un sondage d'autoévaluation du rendement du Comité. Cette évaluation annuelle sera effectuée chaque été. Les résultats présentés aux réunions d'automne seront inclus dans le rapport annuel suivant.

Politique de rémunération

À la suite d'une analyse comparative et conformément à sa décision de faire preuve de prudence et de restreindre les dépenses, le conseil d'administration a décrété que la rémunération annuelle des administrateurs de l'ASAG représentant le public serait maintenue jusqu'au 31 mars 2011 au niveau actuel de 4 000 \$.

Le conseil a adopté une politique concernant la rémunération, le remboursement des dépenses, les honoraires et les indemnités journalières des administrateurs externes de l'ASAG, laquelle est affichée sur le site Web de l'Agence.

Sondage d'autoévaluation du conseil d'administration

Le conseil a passé en revue les résultats du sondage qui ont révélé un niveau élevé de satisfaction dans les domaines du leadership et de la gouvernance du conseil d'administration, des opérations organisationnelles et de la culture.

L'autoévaluation a révélé une compréhension et une connaissance solides de l'organisme et un engagement à apporter une contribution positive à l'ASAG. On estimait que la diversité des membres du conseil d'administration est une source de savoir-faire et favorise un fonctionnement efficace.

Le président du conseil a reçu des notes allant de bonnes à excellentes et la matrice et l'inventaire des compétences ont dégagé un niveau adéquat de connaissances, de compétences et d'expérience dans tous les domaines.

On a élaboré un plan d'action donnant suite aux recommandations concernant un programme d'orientation et de formation interactives à l'intention des membres, selon le cas. En réponse au sondage, on a élargi l'effectif du Comité exécutif pour inclure un administrateur représentant l'industrie.

Plan stratégique de l'ASAG pour 2010-2013

L'ASAG a examiné l'avancement de la mise en œuvre de son premier plan stratégique pour la période allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010. Le rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique présenté au conseil d'administration est affiché sur le site Web de l'ASAG.

Un nouveau plan stratégique fondé sur les commentaires du conseil obtenus à l'aide d'un questionnaire exhaustif a été élaboré pour la période allant du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2013. Le plan fait fond sur les réussites de l'ASAG à ce jour et traite des enjeux auxquels celle-ci fera face au cours des trois prochaines années. Il est affiché sur le site Web de l'Agence.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'ASAG se compose de 13 membres représentant les organismes de réglementation, l'industrie et le public. Il s'est réuni officiellement quatre fois cette année, deux fois en personne et deux fois par conférence téléphonique, pour régler les questions qui lui ont été soumises et recevoir les rapports d'étape sur les initiatives stratégiques de l'ASAG et les questions liées à son fonctionnement. La direction et le personnel du secrétariat assurent le fonctionnement quotidien de l'ASAG.

La réunion annuelle du conseil d'administration de l'ASAG aura lieu le 22 septembre 2010.

VÉRIFICATEURS

Le Comité des finances et de la vérification a examiné les changements aux normes d'information financière des organismes sans but lucratif et leur applicabilité aux comptables et aux vérificateurs de l'ASAG.

Les états financiers vérifiés et le rapport sur les conclusions de la vérification pour l'exercice clos le 31 mars 2010 seront présentés au conseil par PricewaterhouseCoopers, s.r.l. Conformément au règlement administratif applicable et après approbation par le conseil, les états financiers vérifiés et le rapport seront présentés aux membres de l'Agence durant leur réunion annuelle également prévue le 22 septembre 2010.

Après acceptation par les membres, les états financiers vérifiés approuvés seront affichés sur le site Web de l'ASAG.

Par ordre du conseil d'administration,

Rosemin Jiwa-Jutha
Secrétaire-trésorière

Le 22 septembre 2010